

2NRT

**Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 20 000 euros
Siège social : 4B chemin D'EL PEY
31770 COLOMIERS
803 990 357 RCS TOULOUSE**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2025 s'élevant à 187 027,57 euros de la manière suivante :

A titre de dividende global à l'Associé Unique 80 000,00 euros
Soit 400,00 euros par part

Le solde 107 027,57 euros
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 496 455,97 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/12/2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 15 juin 2026.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2022 :
50 000,00 euros, soit 250,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2023 :
50 000,00 euros, soit 250,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2024 :
50 000,00 euros, soit 250,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

Signé par Nicolas Rouillon
Le 26 juin 2026

Signed with doc_A8bD
Universign tx_dKreGVWYDyz0L

Bilan actif (N-1 approuvé)

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 239	1 239		
Fonds commercial	282 475		282 475	282 475
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 089	28 648	9 441	6 756
Autres immobilisations corporelles	216 776	125 616	91 160	92 412
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	4 683		4 683	4 683
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	543 262	155 503	387 759	386 327
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	65 263		65 263	91 687
Avances et acomptes versés sur commandes	2 484		2 484	74
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	589 241	17 484	571 758	462 531
Autres créances	58 651		58 651	44 224
Charges constatées d'avance	21 558		21 558	15 177
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	276 338		276 338	259 671
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	1 013 536	17 484	996 052	873 365
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	1 556 798	172 986	1 383 812	1 259 691

 Bilan actif (N-1 approuvé)

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an				669 451

Bilan passif (N-1 approuvé)

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	389 428	316 953
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	187 028	122 475
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	598 456	461 428
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 687	87 139
Emprunts et dettes financières diverses		151 605
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	390 136	480 161
Dettes fiscales et sociales	137 578	79 358
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	209 646	
Produits constatés d'avance	7 308	
TOTAL DETTES (III)	785 356	798 263
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 383 812	1 259 691
(1) Dont à moins d'un an (a)	744 668	757 677
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2NRT

DUPLICATE
CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 383 812 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 187 028 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans

Règles et méthodes comptables

la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Une note comprenant les principales évolutions apportées par le règlement ainsi que les incidences du changement de méthode comptable induit par sa première application est jointe aux présents comptes.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Matériel de transport : 5 ans

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	282 475			282 475
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 239			1 239
Immobilisations incorporelles	283 714			283 714
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 601	6 487		38 089
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 295			3 295
- Matériel de transport	165 082	34 194		199 275
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 981	1 225		14 206
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	212 959	41 906		254 865
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	4 683			4 683
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 683			4 683
TOTAL	501 356	41 906		543 262

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
----------------------------------	---	-------------------	--------------------	----------------

Ventilation des augmentati

Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	41 906
Immobilisations financières	

Augmentations de l'exercic	41 906
-----------------------------------	---------------

Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
----------------------------------	---	---------------	----------------------	---------------------------

Ventilation des diminutions

Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles
Immobilisations financières

Diminutions de l'exercice

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2025

Éléments achetés	282 475
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Total	282 475
--------------	----------------

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amo- tisse- ment	Mode d'amo- tisse- ment	Amor- tisse- ments cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tisse- ments cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorpor			1 239			1 239
Immobilisations incorporelles			1 239			1 239
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agence et aménagements des construct						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		24 845	3 803		28 648
- Installations générales, agence et aménagements divers	10 ans		553	364		918
- Matériel de transport	4 à 5 ans		82 826	32 644		115 470
- Matériel de bureau et informatiq mobilier	5 à 10 ans		5 565	3 663		9 228
- Emballages récupérables et div						
Immobilisations corporelles			113 790	40 474		154 264
TOTAL			115 029	40 474		155 503

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 669 451 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	589 241	589 241	
Autres	58 651	58 651	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	21 558	21 558	
Total	669 451	669 451	

Produits à recevoir

	Montant
RRR NON RECU	18 719
ORG SOC PROD A RECEVOIR	1 352
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	1 775
Total	21 846

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 EURO décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 100,00 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 785 356 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à pl d'un an et cinq ans au plus	Echéance à pl de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	40 687			40 687
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	390 136	390 136		
Dettes fiscales et sociales	137 578	137 578		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	209 646	209 646		
Produits constatés d'avance	7 308	7 308		
Total	785 356	744 668		40 687

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

46 452

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	107 794
PROV BRUT CONGES PAYES	23 120
CAP PRIMES & INTERESSEMENT	10 000
PROV CHARGES CONGES PAYES	7 713
CAP SOCIAL/PRIMES & INTER	4 000
CAP TAXE APPRENTISSAGE	270
État - Charges à Payer	649
Total	153 546

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA ASSURANCES	16 404		
CCA LEASING	1 216		
CCA REDEVANCES	1 288		
CCA PUBLICITES	2 650		
Total	21 558		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	7 308		
Total	7 308		